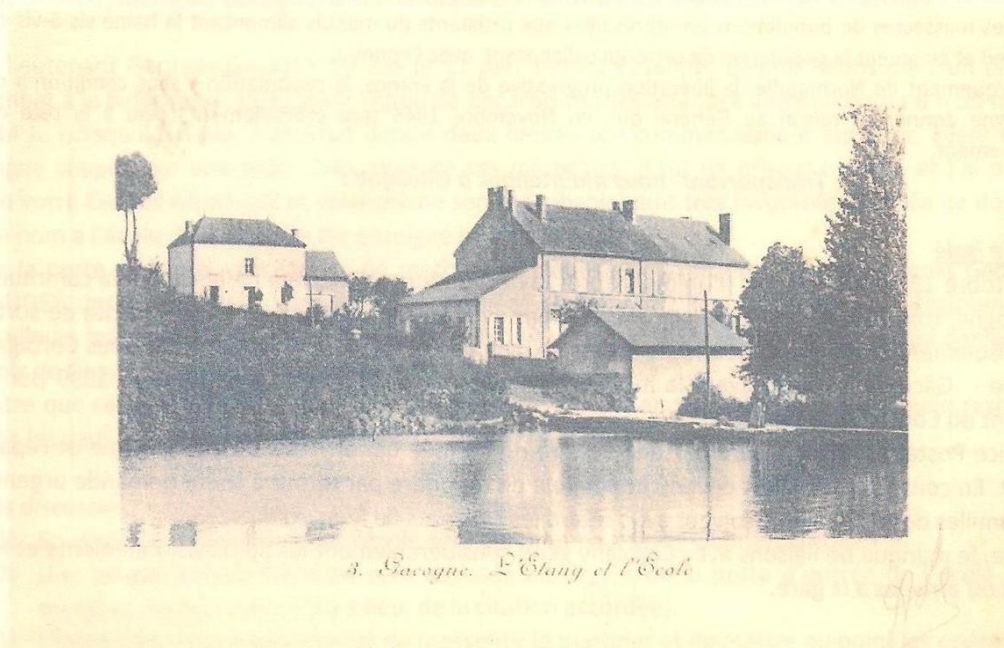


## GACOGNE DURANT LA SECONDE GUERRE MONDIALE – 1939 à 1945



### **Ecole Georges GAUGEY**

Voici le 6<sup>ème</sup> épisode des événements de Gacogne, qui s'étalent de 1939, année de déclaration de guerre à l'Allemagne jusqu'à fin 1945, après la Libération et la Victoire. Comme d'habitude, résumons la situation gouvernementale de l'époque :

**Albert LEBRUN**, Président de la République depuis 1932, se voit réélu par le Parlement en 1939. Son Président du Conseil, **Edouard DALADIER**, pressentant un nouveau coup de force (qui ne se fit pas attendre), organise la Défense Nationale, évacue les enfants des écoles de Paris, prend des mesures de sécurité et ordonne la mobilisation générale le 2 Septembre 1939, le lendemain de l'attaque de la Pologne par les forces hitlériennes. Aussitôt après cette violation du traité de Versailles, la France et la Grande Bretagne déclarent la guerre à l'Allemagne le 3 Septembre 1939. Le 6 Septembre 1939, **DALADIER** rejette la proposition de paix proposée par **HITLER**. Vivement critiqué par la Chambre des Députés, il démissionne en Mars 1940. Il est remplacé par **Paul REYNAUD** qui voit, en Juin 1940, son projet d'union franco-britannique repoussé. Albert LEBRUN accepte sa démission et nomme, le 16 Juin 1940, le **Maréchal PETAIN** Chef du Gouvernement, lequel s'empresse de signer l'armistice franco-allemand à Rethondes le 22 Juin 1940. Les pleins pouvoirs lui sont alors confiés par les deux Chambres. **PETAINE** devient **Chef de l'Etat Français** le 10 Juillet 1940. Le même jour, Albert LEBRUN se retire avant d'être déporté quelque temps en Allemagne.

C'est alors, après la rapide défaite de 1940, que la France fut coupée en deux car deux gouvernements se la partageaient. L'un, sous l'autorité d'un **Maréchal**, investi par les Chambres, qui siégeait à Vichy ; l'autre, qui s'était désigné lui-même, siégeait à Londres sous la présidence d'un **Général**. Chacun d'eux avait ses partisans qui détestaient viscéralement ceux du camp opposé. Par ses messages londoniens le **Général De Gaulle** assurait aux français qu'ils n'étaient pas abandonnés. Sans véritables responsabilités administratives, il s'exprimait sans contrainte, criait sa certitude de la défaite allemande.

Dans le « Vichysme » il y avait ceux qui avaient juré d'obéir au Maréchal, ceux qui le considéraient comme l'unique sauveur possible, ceux qui estimaient que cet ennemi n'en était pas un, que seuls les juifs et les anglais avaient dressé l'Allemagne contre la France, ceux qui n'aimaient pas Hitler, mais pensaient qu'il fallait être à ses côtés parce qu'il aurait la victoire finale.

Les disciples du Général étaient ceux qui ne pouvaient supporter l'humiliation de la défaite et voulaient continuer à se battre, ceux qui étaient persécutés par Vichy, ceux qui admiraient le Général et lui étaient dévoués, ceux qui mettaient toute leur confiance en l'homme qui incarnait la résistance, mais aussi, après



l'offensive allemande de Juin 1941 en URSS, les communistes, parfaitement organisés pour les luttes intestines, le sabotage et les attentats, lesquels prirent une place prépondérante à la Libération.

Progressivement, et surtout en 1943, on assistera à la montée du mouvement gaulliste, alors que la popularité du Maréchal s'amenuise. Les exécutions d'otages, les déportations massives de patriotes, les incendies de village, les massacres de populations en représailles aux résistants du maquis alimentent la haine vis-à-vis de l'Allemand et éloignent la population de ceux qui collaborent avec l'ennemi.

Le débarquement de Normandie, la libération progressive de la France, la capitulation « sans condition » de l'Allemagne donneront raison au Général qui, en Novembre 1945 sera officiellement réélu à la tête du Gouvernement.

### ***Transportons- nous maintenant à Gâcogne :***

#### **1939**

##### **Gâcogne isolé**

Le 8 Octobre 1939, un peu plus d'un mois après la déclaration de guerre à l'Allemagne, la commune de Gâcogne, totalement privée de communications avec la ville voisine de Corbigny, tente de sortir de son isolement en demandant à M. le Préfet de bien vouloir rétablir le service d'autobus Corbigny – Mhère - Gâcogne existant avant la mobilisation générale annoncée le 2 Septembre 1939 par le Président du Conseil Daladier.

Le Service Postal est alors assuré par une voiture de l'armée qui arrive à 16 h à Gâcogne et repart aussitôt. En conséquence, il est devenu impossible de répondre par retour à toute demande urgente et les familles des mobilisés reçoivent avec retard les courriers de leurs soldats.

En outre, le manque de liaisons avec Corbigny gêne considérablement les approvisionnements et les départs ou arrivées à la gare.

#### **1940**

##### **Cartes de rationnement**

Des mesures de rationnement de denrées alimentaires apparaissent dès Janvier 1940.

Le 2 Mars 1940, le gouvernement de Paul REYNAUD institue des cartes de rationnement.

Le Conseil Municipal considère que l'établissement et la distribution des cartes d'alimentation va occasionner une surcharge de travail au Secrétariat de Mairie et qu'il serait souhaitable qu'une personne soit désignée pour cette tâche.

Un crédit de 1 000 F est voté à cet effet et Melle Clémence BONNEAU est nommée adjointe à la Secrétaire de Mairie pour l'établissement et la délivrance des cartes d'alimentation, ainsi que pour la distribution de tickets de pain.

***Le 16 Juin 1940, après la démission du Gouvernement Reynaud, le maréchal Pétain - 84 ans – s'est vu remettre le pouvoir par les députés et les sénateurs. Il signe l'armistice, tandis qu'un général, bien seul et peu connu, de Gaulle, s'installe à Londres et appelle à la résistance. Le 10 Juillet 1940 marque la fin de la III<sup>e</sup> République et l'avènement de l'Etat Français.***

##### **Terrain de sport et d'éducation physique**

Le 16 Septembre 1940, M. le Préfet transmet à l'ensemble des maires du département de la Nièvre la copie d'une lettre circulaire émanant du Ministère de l'Instruction Publique et des Beaux Arts, dans laquelle le Ministre E. MIREAUX s'exprime en ces termes :

«Ainsi que vous le savez, le Gouvernement a décidé que dans l'éducation de la jeunesse, la formation du corps et du caractère devait occuper la place qui lui revient. Parmi les mesures à prendre dans les plus brefs délais, la plus urgente consiste à installer, auprès de chaque école, un terrain de jeux et d'éducation physique ».

Le 30 Octobre 1940, le Conseil Municipal de Gâcogne décide d'étudier l'acquisition d'un terrain de sport et de faire tout son possible pour cette réalisation.



### Travailleurs étrangers

Le 6 Novembre 1940 est la date butoir imposée aux maires de la Nièvre par les autorités allemandes pour que leur soit remise, par l'intermédiaire du Préfet, la liste des travailleurs étrangers résidant dans leur commune qui désirent aller travailler en Allemagne.

### Interdiction de circuler en voiture sur ordre de l'ennemi

Depuis Juillet 1940, sur ordre des autorités allemandes, plus aucune voiture n'est autorisée à circuler, à l'exception de celles servant au service public dans les villes.

Le 8 Décembre 1940, le Conseil Municipal de Gâcogne considère que la commune, éloignée de tout, est dans une situation d'isolement intolérable. Aucun moyen de transport (ni train, ni autobus) n'est à la disposition des habitants. Il est jugé indispensable d'obtenir l'autorisation de faire circuler une voiture de service d'utilité commune pour des besoins impérieux tels que maladie et autres urgences. En même temps, il est demandé que la conduite de ce véhicule de service public soit assurée par M. Ernest ROBIN.

Aucun boulanger n'est installé à Gâcogne. Les habitants s'approvisionnent habituellement soit chez M. LACOUR, boulanger à Mhère ou bien à Lormes chez MM. DECHARME et FLAGEOLET. Depuis l'interdiction de circuler en voiture, il est devenu de plus en plus difficile d'aller chercher son pain. Il est demandé à ce que les boulangers précités soient autorisés à venir porter le pain dans la commune.

### 1941

#### Terrain de sport et d'éducation physique

Le 25 Mars 1941, pour donner suite au projet d'aménagement d'un terrain scolaire d'éducation physique et sportive, les membres du Conseil proposent l'achat d'un champ appartenant à M. PERREAU du hameau de La Roche et décident de solliciter le propriétaire à cet effet.

#### Problèmes administratifs et exigences allemandes

Pour des raisons certainement liées à la fois à l'occupation allemande qui astreint à une certaine discrétion vis-à-vis de l'ennemi et surtout à la dégradation de l'état de santé du maire, M. Louis PETIT, aucun évènement majeur n'apparaît dans les archives de la mairie, si ce n'est le vote du budget pour les années 1940-1941.

Pour suppléer à ce manque d'informations, voici quelques commentaires concernant la situation inconfortable et souvent embarrassante à laquelle étaient confrontés les maires des villages ruraux :

***Outre les problèmes occasionnés par le Grand Exode de 1940 qui déversera dans la campagne nivernaise des populations de réfugiés venus du Nord et de la région parisienne, les communes rurales sont confrontées à d'innombrables tracasseries administratives.***

***- Les maires reçoivent de leur Préfecture des instructions les obligeant à contrôler les emblavements et les récoltes de leurs concitoyens. De leur côté, la plupart des producteurs considèrent qu'il s'agit de mesures vexatoires ;***

***- Les maires sont submergés par une avalanche de paperasses et d'instructions émanant à la fois de l'Administration française et des troupes d'occupation ;***

***- La plupart des maires s'estiment débordés par les enquêtes, questionnaires, statistiques, rationnements avec des bons divers et autres papiers à remplir, à distribuer, à regrouper et à envoyer en double ou triple exemplaire.***

***- Les exigences allemandes deviennent de plus en plus lourdes. Des ponctions interviennent collectivement ou individuellement sur la production agricole aux fins de nourrir confortablement leurs troupes. La livraison d'avoine est exigée pour les chevaux de la Wehrmacht. Remplaçant ou supervisant l'Administration française, l'occupant s'immisce dans la vie quotidienne des français. Il se mêle de tout et ordonne par exemple que les maires obligent les enfants des écoles à ramasser, deux fois par semaine, les doryphores, tâche ingrate dont certains de nos contemporains, qui liront ce texte, se souviennent encore.***



- Le passage de la ligne de démarcation est refusé aux taureaux en provenance de la Nièvre et autres départements limitrophes que leurs propriétaires avaient l'habitude de conduire au « Concours Général des Taureaux Charolais » organisé chaque année à Moulins.

- En Avril 1941, l'ennemi impose le couvre-feu entre 21 h et 6 h ; Il réquisitionne des chevaux, des produits alimentaires, des carburants, des postes de radio, des vélos, des fusils de chasse....

- Enfin, il s'occupe de la répartition de la viande et de la validité des tickets de ravitaillement, interdit la chasse....

## 1942

### Livraisons obligatoires de céréales

Le 26 Avril 1942, une circulaire de la Préfecture fait état de livraison déficitaire en blé de la Commune de Gâcogne. Le Conseil Municipal décide d'envoyer à chaque cultivateur n'ayant pas satisfait à ses livraisons, un avis le mettant en demeure de « livrer immédiatement sous peine de sanctions ».

### Nomination de M. BACHELIN au poste de Maire

L'état de santé de M. Louis PETIT ne lui permet plus d'assurer ses fonctions de maire. Pour le remplacer, M. le Préfet de la Nièvre a nommé M. Laurent BACHELIN à compter du 1<sup>er</sup> Juin 1942. M. BACHELIN assure qu'il consacrera tout le temps nécessaire à l'Administration de la Commune et que les conseillers trouveront toujours auprès de lui le meilleur accueil. Il espère pouvoir compter sur la bonne volonté de tous pour l'aider à mener à bien la tâche qui vient de lui être confiée. Il déplore que la maladie de M. PETIT l'oblige à cesser toute activité municipale et propose aux membres du Conseil de solliciter auprès de M. le Préfet la nomination de M. PETIT, maire honoraire de Gâcogne, proposition adoptée à l'unanimité.

D'autre part, en raison de ses 54 ans au service de la commune, l'ensemble du Conseil Municipal adresse à M. le Préfet une demande pressante pour qu'il veuille bien étudier la possibilité de proposer M. PETIT pour la distinction de Chevalier de la Légion d'Honneur.

### Election de l'adjoint au nouveau maire

Le 2 Décembre 1942, sur 10 suffrages exprimés, M. Jules BOITEUX est proclamé adjoint au maire avec 8 voix.

## 1943/1944

Après avoir tenu, seulement en fin d'année 1943, deux réunions consacrées uniquement au budget de la Commune, M. BACHELIN et son équipe sont remplacés par un nouveau maire, M. GEOFFROY, accompagné de cinq conseillers : MM. ROBIN, BROCHOT, BRUNET, MINIAU et PILLAVOIN sans qu'il ne soit fait mention de ces nouvelles élections sur les documents officiels. Cela peut certainement s'expliquer par le fait que :

***Sous le Gouvernement de Vichy s'installe un régime de centralisation autoritaire. A partir de l'automne 1940, ce sont les préfets qui nomment les maires et les conseillers municipaux. Il en sera ainsi dans la Nièvre jusqu'à sa libération en Septembre 1944. Lorsque Charles de Gaulle deviendra chef du Gouvernement Provisoire de la République Française, tous les préfets en place sous le Gouvernement de Vichy devaient être remplacés, qu'il y ait ou non des reproches à leur faire.***

La première réunion tenue par M. Claude GEOFFROY, son adjoint M. ROBIN et les quatre autres conseillers est celle du 15 Octobre 1944, suivie de celle du 3 Décembre 1944, au cours de laquelle le nouveau maire qui préside cette session ordinaire, impose à ses conseillers un certain protocole :

- A sa gauche, devra prendre place son adjoint, M. Ernest ROBIN ;
- A sa droite, le plus âgé, M. Charles BRUNET ;
- Ensuite, alternativement gauche et droite par âge : MM. Emile MINIAU, Adrien BROCHOT, Marcel PILLAVOINE ;



M. BRUNET, nommé secrétaire, estime qu'il n'est pas en mesure d'assurer seul les travaux d'écriture de cette session et demande à être secondé par le secrétaire de mairie. Les conseillers sont d'accord et autorisent le secrétaire de mairie à assister aux séances de l'assemblée.

#### Remplacement du cantonnier

Le cantonnier communal, M. Paul JAGUIN, ayant démissionné, le nouveau conseil a accepté la candidature de M. Frédéric GUILLAUMIN pour le remplacer à partir du 1<sup>er</sup> Octobre 1944 au salaire mensuel de 1 200 F.

Un mois après, M. le Préfet fait remarquer à M. le Maire que son conseil est sorti de ses attributions en procédant à la nomination du nouveau cantonnier, cette décision ne pouvant être prise que par lui-même, le conseil étant seulement habilité à fixer le salaire. Quoi qu'il en soit, il accepte l'engagement de M. GUILLAUMIN, ainsi que le salaire envisagé.

#### Médaille de la Légion d'Honneur demandée pour M. Louis PETIT

Sur la proposition du nouveau maire, le Conseil Municipal, certain d'être l'interprète de la population entière, sollicite des autorités supérieures la Médaille de la Légion d'Honneur en faveur de M. PETIT, lequel a consacré si longtemps sa vie au bien communal dont 22 ans en qualité de maire. M. le Préfet est prié d'appuyer favorablement et d'urgence cette requête étant donné le grand âge (86 ans) et l'état de santé précaire de l'intéressé.

#### Projet de réhabilitation des foires annuelles à Gâcogne

Le maire, M. GEOFFROY, attire l'attention de son Conseil sur le fait qu'il existait jadis deux foires annuelles : celle du Lundi de Pâques et celle du 1<sup>er</sup> Décembre, lesquelles avaient d'après lui une « vogue certaine ». Dans l'intention de réhabiliter ces grandes réunions périodiques, et avant de faire appel aux autorités supérieures, les membres du Conseil sont invités à proposer leurs suggestions et celles qui auront pu être recueillies auprès des habitants.

#### Service de l'autobus postal

Depuis le début de la guerre, Gâcogne n'est plus desservi par autobus et les administrés doivent prendre le car soit à la Gare de Brassy, soit à la Chaume des Ponts ou bien à Vauclaix, ce qui représente, dans la majorité des cas, un minimum de déplacement de 4 kms à pied.

Une requête est présentée à l'Administration des PTT et à la compagnie concessionnaire chargée des services postaux, laquelle est transmise à M. le Préfet pour que la voiture quittant chaque jour la Gare de Brassy vers 9 h passe par Pert-Gâcogne, L'Huis Bourdiaux. Ce léger détour (3 kms) permettrait aux habitants de la Commune et à ceux de Mhère de joindre Lormes et de là, Corbigny-Nevers dans des conditions normales. Le passage de la voiture à Gâcogne dispenserait de faire prendre ou de conduire le courrier postal jusqu'à Vauclaix. La dépense en carburant pour la compagnie concessionnaire se trouverait compensée par l'augmentation du nombre de voyageurs.

#### Eclairage de la voie publique

D'importants inconvénients résultent du manque d'éclairage sur la voie publique. Durant certaines nuits sombres, il est matériellement impossible de se diriger dans les secteurs boisés. Il est proposé de placer, sur la voie publique des lampes à certains carrefours ou au centre des hameaux, qui fonctionneraient avec minuterie, lesquelles permettraient aux riverains, durant la période d'hiver, de poursuivre leurs travaux et à tous de se déplacer. Cet éclairage serait assuré pendant la seule saison d'hiver (Octobre à Mars) avec extinction dès 21 heures. Pas d'éclairage en période lunaire.

#### Matériel des cantonniers communaux

Les cantonniers communaux ont dû jusqu'à présent pourvoir de leurs propres deniers à l'achat et au remplacement du matériel dont ils ont l'emploi journalier. Le nouveau maire considère qu'il est anormal que, travaillant pour la commune, celle-ci les mette dans l'obligation d'acheter de l'outillage qui, par ailleurs, est introuvable dans l'état de guerre du moment.



En conséquence, il sera fourni au cantonnier : 1 pioche, 1 pelle à grille, 1 « croissant », et 1 faux qui seront marqués « Propriété Communale ».

#### Changement de secrétaire de mairie

M. HOUPPE, 55 ans, a été nommé secrétaire de mairie, en remplacement de Mme AURIBAUT.

#### Prise en charge des opérations chirurgicales faites aux indigents

Les instructions de l'époque prescrivent que les indigents ayant à subir une opération chirurgicale doivent être conduits à Nevers, l'hospitalisation étant aux frais de la commune. L'admission à Lormes est devenue impossible faute de la présence permanente d'un chirurgien.

### 1945

#### Indemnité de déplacement du garde-champêtre

Etant donné le surcroît de travail causé par les réquisitions et les déplacements multiples en résultant (Pour le seul mois de Janvier, la Commune doit fournir : 15 bovins, 18 porcs, 8 veaux, 5 moutons livrables entre les 7 et 30 Janvier 1945), une indemnité exceptionnelle de déplacement fixée à 300 F/mois, est proposée en faveur du garde-champêtre à titre provisoire pour le Service des Réquisitions.

#### Elections municipales

Le 7 Février 1945, un nouveau Conseil Municipal, composé de 12 membres, est invité à se réunir à la mairie de Gâcogne le Dimanche 11 Février 1945 pour procéder à l'élection du Maire et de ses Adjoints. Voici la composition de ce Conseil :

MM. Claude GEOFFROY, Ernest ROBIN, Charles BRUNET doyen d'âge, Adrien BROCHOT, Emile MINIAU, Marcel PILLAVOINE, Edouard GRILLOT, Robert BOURLOT, Robert PERRIER, Robert DEBEZE, Marcel ROUX, Fernand MARATRAT.

- M. Claude GEOFFROY est proclamé Maire avec 11 voix sur 11 suffrages exprimés ;
- M. Ernest ROBIN « 1<sup>er</sup> Adjoint avec 11 voix sur 11 suffrages exprimés
- M. Robert DEBEZE « 2<sup>ème</sup> Adjoint avec 6 voix sur 11 suffrages exprimés.

#### Caveau provisoire au cimetière

La commune ne possède pas de caveau provisoire dans le cimetière. Le maire estime que cette situation peut avoir de sérieux inconvénients « s'il arrivait une catastrophe, un accident grave (collision d'autos par exemple) qui se produirait durant un hiver rigoureux tel que celui de la présente année 1945 ».

Pour combler cette lacune, il est proposé de réaliser un caveau à deux compartiments superposés dans le carré des concessions perpétuelles du nouveau cimetière.

#### Aménagement de terrains communaux pour le sport

M. le Directeur Départemental de l'Education Physique invite, de façon pressante les maires à aménager des terrains communaux pour les sports. « La création d'offices communaux ayant pour mission de mettre au point l'organisation, la constitution d'équipes, le maintien d'un idéalisme.... est préconisé ».

Voici les commentaires du maire à ce sujet :

« Tout en reconnaissant :

- que Gacogne n'a plus guère de jeunesse masculine ;
- que nos jeunes gens n'ont pas, mais pas du tout l'esprit sportif ;
- qu'il est malaisé de demander aux écoliers un effort dans ce sens (à remarquer que la plupart des enfants habitent à 4 à 5 kms des écoles et que le trajet sur routes accidentées les fatigue).

Nous pensons cependant qu'il reste quelque chose à faire en vue d'arriver à un développement physique de la jeunesse.



L'aménagement d'une piste (système Hébert) exigerait un terrain spacieux impossible à trouver à proximité des écoles. Gymnastique aux agrès, méthode suédoise rénovée, ainsi que certains jeux de scoutisme sont seuls à retenir. »

Pour ce faire, il est envisagé :

1°) l'achat de l'immeuble en ruines et du terrain LARRIVE sis au bourg à quelques 200 m des écoles publiques et privées, d'une surface de 800m<sup>2</sup> environ, propriété abandonnée depuis de très nombreuses années ;

2°) de créer non pas un terrain de sports, mais une salle des fêtes (avec scène) qui serait en même temps salle de gymnastique, de cinéma, de théâtre et pourrait aussi être utilisée pour des banquets, bals, réunions et noces. »

M. GEOFFROY, certain que sa salle à multiple usages recueillerait tous les suffrages, poursuivait :

« Gâtogne possédant alors la seule salle digne de ce nom pourrait, chaque semaine, obtenir la clientèle de Mhère, Vauclaux, Razoux, Brassay, Lormes où rien, absolument rien, n'existe. »

En Mars 1945, M. le Préfet réclame la décision du Conseil Municipal quant à l'aménagement d'un terrain de sports et d'une salle des fêtes. La réponse est qu'aucune décision ferme ne peut être prise tant que les élus ignorent quelle part l'Etat et le Département (ou tous autres organismes intéressés) prendront à leur charge. Le maire souligne : « Nous ne pouvons, ni ne devons par ailleurs engager ni le présent, ni l'avenir par des emprunts, d'autant moins que la stabilité monétaire n'est pas encore acquise ».

#### Indemnités de déplacements du garde-champêtre

Pour dédommager le garde-champêtre de ses frais de déplacements qu'il est appelé à faire pour les réquisitions, il a été décidé de lui allouer une nouvelle indemnité de 300 F. En voici les raisons :

- En période normale de paix, le rôle d'un garde-champêtre rural est réduit à sa plus simple expression : le dimanche, quelques annonces, quelques démarches ou courses en semaine. Un point, c'est tout.
- Or, en temps de guerre, il n'en est pas de même. Cet agent doit être à tout heure à la disposition de la mairie pour accompagner les agents de contrôle, lancer des avis, placarder des affiches dans les hameaux, rechercher du bétail pour le ravitaillement général, aviser les cultivateurs des jours et heures de livraisons, être au service des réfugiés, réceptionner ou contrôler les fournitures de foin, paille, volailles, œufs, etc....
- Enfin, s'il n'y a pas de travail permanent, il existe cependant une « quasi réquisition » constante : Le garde ne peut disposer de temps sans que le maire ou ses adjoints ne sachent où le trouver dans un minimum de temps.
- En outre, le poste de porteur de dépêches étant sans titulaire depuis plus d'un an, c'est le garde-champêtre qui est chargé de la transmission des télégrammes officiels.

#### Elections municipales du 29 Avril 1945

Les membres du Conseil Municipal proclamés par le Bureau Electoral le 29 Avril 1945 sont invités à se réunir le 30 Avril 1945 pour procéder à l'élection du maire et de ses deux adjoints. Ce Conseil Municipal est composé de 12 membres, dont :

MM. Adrien BROCHOT, Claude GEOFFROY, Robert BOURLOT, Mme Eugénie BRUNET, M. Edouard GRILLOT (doyen d'âge), M.M. Robert DEBEZE, Fernand MARATRAT, Robert PERRIER, Ernest ROBIN, Marcel ROUX, Marcel PILLAVOINE, Emile MINIAU.

Résultats du vote secret du 30 Avril 1945 pour l'élection du Maire et de ses Adjoints :

- . M. GEOFFROY est reconduit dans ses fonctions de Maire avec 12 voix sur 12 suffrages exprimés ;
- . M. ROBIN est proclamé 1<sup>er</sup> Adjoint avec 9 voix
- . M. DEBEZE « « 2<sup>ème</sup> Adjoint avec 11 voix.



Toutefois, par sa lettre du 4 Mai 1945, M. le Sous Préfet informe M. le Maire de Gâcogne que les élections du 30 Avril 1945 sont « entachées de nullité », le délai entre le jour où les convocations sont adressées à domicile aux Conseillers Municipaux et celui de la réunion est de 3 jours francs, ce qui n'a pas été respecté.

Une nouvelle convocation est adressée le 9 Mai aux Conseillers, fixant la réunion de régularisation de l'élection du Maire et de ses Adjoints au 15 Mai 1945. Au cours de cette séance, M. Claude GEOFFROY est confirmé dans ses fonctions de Maire. Le 1<sup>er</sup> Adjoint, M. Ernest ROBIN et le 2<sup>ème</sup> Adjoint, M. Robert DEBEZE, voient leur mandat maintenu.

#### Dépenses occasionnées par l'emploi du chasse neige

M. le Maire déplore que la saison d'hiver 1944/1945 ait entraîné une dépense de 6 900 F, rétributions 5 à 7 fois supérieures à celles consenties en 1938, à répartir entre les charretiers, MM. LAMOUREUX, COMTE et PERRIER. La Commune ne disposant d'aucun revenu personnel, cette somme devra être prélevée sur « l'entretien des routes ». Une demande de participation financière est demandée à l'Etat et au Département, les chûtes de neige de Janvier 1945 n'ayant, de mémoire d'homme, jamais été égalées dans la région.

#### Chauffage des écoles

Pour le chauffage des écoles, l'utilisation de 5 cordes de bois est envisagée. Toutefois, cet approvisionnement paraît difficile, les forêts ayant été saccagées par la confection du charbon de bois et les parcelles communales ayant été abattues en 1944. Il est nécessaire de rechercher les parcelles comportant des arbres communaux susceptibles d'être abattus.

#### Translation des cendres des anciens prêtres de Gâcogne et réfection de la croix du cimetière

Mme de Chabannes, parlant au nom de la famille, propose que soit restauré le piédestal de la croix centrale du cimetière et de profiter de cette circonstance pour établir sous ladite croix un caveau destiné à recevoir les corps des Abbés RASSE et GOGUELAT, anciens curés de Gâcogne ayant tous deux leur tombe au cimetière, l'Abbé RASSE étant inhumé au milieu de l'allée.

#### Arbre dit « de Sully »

Il est constaté que cet orme ornant la place se meurt et que les branches supérieures pourraient en tombant occasionner des accidents graves. Il est suggéré l'abattage de cet arbre et de son remplacement par un autre (chêne ou orme) dit de la « Libération » en souvenir de l'évacuation du pays par les allemands, proposition adressée à M. le Préfet qui répond d'attendre et de ne rien entreprendre. Il est alors décidé de maintenir l'arbre en place, lequel serait simplement étêté.

#### Difficultés de transport de personnes et de marchandises

Des plaintes fréquentes sont formulées contre les services d'autobus : refus de prendre les voyageurs suite à une insuffisance de places, itinéraire détourné sans que les voyageurs soient informés. C'est ainsi que de nombreuses personnes venues à pied restent en panne à la Gare de Brassy-Gâcogne ou à Vauclaix, les deux points desservant la commune.

Pour se rendre de Gâcogne à Paris, il faut marcher avec ses bagages jusqu'à Lormes pour prendre un car à 7 h du matin via gare d'Avallon où l'unique train qui vous transporte arrive à la gare de Lyon à 22h30. En conséquence, il est instamment demandé à la Préfecture :

- . de rétablir le service bi quotidien d'autobus Corbigny-Gâcogne et retour ;
- . que ledit service soit habilité pour le transport des colis, toute vie économique étant suspendue faute de transport de marchandises, d'autant plus que le tacot a disparu à jamais ;
- . qu'en attendant cette réorganisation, l'itinéraire du car postal soit dévié : Gare de Brassy – Pert – La Roche – Bourg de Gâcogne – Mhère - L'Huis Bourdiaux – Chaumes des Ponts.



### Installation de cabines téléphoniques

L'installation d'un poste téléphonique reliant Rhuère à Gâcogne est demandée à l'Administration des PTT. De même que la création d'un poste téléphonique « Croix Rouge » au Gravet « en prévision d'une circulation intense d'automobiles dans un délai relativement court. »

### **Comment Gâcogne a-t-il vécu ces années de guerre ?**

- . Les faits les plus cruels ont été la disparition de l'instituteur, M. Georges GAUGEY, mort héroïquement à Bezannes devant Reims le 11 Juin 1940 et de huit enfants du pays qui ont laissé leur vie en luttant contre l'envahisseur.
- . Les plus grands désagréments ont été les réquisitions de plus en plus lourdes et pressantes réalisées par l'administration française sous l'autorité de l'occupant.
- . Le village, qui depuis toujours a lutté pour son désenclavement, se trouve plus que jamais isolé sur ordre de l'ennemi qui interdit dès 1940 le droit de circuler en voiture
- . La mobilisation générale de 1939, l'instauration du STO en 1943, le développement des maquis vont déstabiliser la vie du village en le privant de ses hommes.
- . Les seuls points positifs sont le peu de présence des soldats allemands dans la région, ce qui favorisera le développement des maquis voisins, mais aussi la façon de vivre de ses habitants, en quasi autarcie, habitués à se nourrir des produits du jardin, du verger et de la ferme, ce qui leur a permis de ne pas trop souffrir des rationnements alimentaires et d'aider fréquemment ceux qui s'activaient à la libération de la France.
- . N'oublions pas de citer l'action méritante de l'un de ses maires, M. Claude GEOFFROY, qui n'a cessé de lutter tout au long de son mandat pour essayer de rendre la vie presque supportable à ses administrés.

En somme, Gâcogne a vécu dans le même contexte que la plupart des petits villages français, sans fort heureusement connaître les drames de ses voisins de Dun-les-Places et de Montsauche.

Comme partout ses habitants essayeront d'oublier, de se réadapter à une vie normale, et comme partout, ils y parviendront, d'autant plus que les années d'après-guerres leur redonneront l'espoir de jours meilleurs car elles seront marquées par un véritable essor de l'agriculture et de l'élevage.

Camille DEBEZE

